



Élu.e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 11 octobre 2021

Intervention de **Eric Bainvel**

Délibération n° 5 : COMMUNICATION DES RAPPORTS ANNUELS 2020 SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DES DÉCHETS

Bonjour,

Le rapport de cette année montre une évolution positive puisqu'il met en avant le réemploi, le compostage, un plan de prévention du gaspillage alimentaire et une sensibilisation à la réduction des déchets. Car la réduction des déchets passe avant tout par la non production de déchets. Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas.

Mais celle-ci est encore très réduite puisque l'on nous parle de l'opération zéro déchet qui ne concerne que 800 personnes ; de la semaine européenne de réduction des déchets, qui donc ne dure qu'une semaine et ne concerne que 500 personnes. De plus, cette dernière a eu lieu 100 % en numérique. Or le numérique est un grand pourvoyeur de déchets et de destruction écologique et social par l'extractivisme des matières premières ainsi que du recyclage, ou de ce qui peut l'être, c'est à dire très peu ; et des interventions de l'équipe d'ambassadeurs zéro déchet qui n'a touché que 1450 habitants et 1852 élèves. De plus comme le déclare Jean Baptiste Bahers, géographe nantais, chargé de recherche au CNRS, spécialiste des politiques d'économie circulaire et de gestion des déchets dans le magazine local indépendant de l'agglomération nantaise « Les autres possibles » : « on peut se demander si les démarches zéro déchet, bien que positives, ne nous empêchent pas de nous poser la question de notre impact collectif » [...] en notant « qu'il existe des inégalités d'impacts, principalement en fonction du niveau de vie. Au regard de cette empreinte matérielle, l'impact des plus pauvres est bien moindre. »

Or il y a une véritable incompatibilité entre la réduction des déchets et le recyclage industriel. Comme le déclare là aussi Jean Baptiste Bahers « si on suit la logique industrielle, dans une logique de croissance et d'accumulation, oui, on va devoir produire toujours plus de déchets pour alimenter cette économie ». Les 2 démarches diffèrent donc totalement quant à leur approche et leur objectif : quand la première vise à ne pas faire de nos ressources des déchets, la seconde cherche à faire de nos déchets des ressources. C'est là dessus que porte le débat. Qu'est-il donc prévu quant à une réflexion globale concernant notre impact collectif et particulièrement en direction des classes sociales les plus riches et les plus destructrices écologiquement mais les moins impactées par la destruction écologique? Et nous aimerions nous élu.e.s de Saint Herblain En Commun que le second vice- président de la métropole et tête de liste du groupe qui se dénomme vert et solidaire nous réponde.



Citoyen.nes  
engagé.es



Élu.e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Ensuite se pose le problème de la non recyclabilité de nombreux déchets. Et du non recyclage de déchets qui pourraient l'être, car non rentables économiquement.

Vient le problème des filières Responsabilité Élargie du Producteur (REP) et de leur organisation. Elles sont créées, pilotées et détenues par les industriels qui en sont leurs adhérents. Ils n'ont donc aucun intérêt à limiter leurs productions, et donc la production de déchets. Le résultat est que ce sont nous les usagers et les collectivités et donc les contribuables qui assumons véritablement la charge financière du recyclage. Et bien sûr l'environnement qui ne cesse de se dégrader que ce soit en termes de pollution, d'effondrement de la biodiversité et du réchauffement climatique.

Enfin le particulier de la métropole doit se rendre à Vallet ou au Cellier pour évacuer les déchets amiantés ! Cela produit beaucoup de déplacements de voitures et de camions, et donc de production de gaz à effet de serre. Il nous semble envisageable de trouver un ou plusieurs sites plus proches de la communauté urbaine ou en son sein. Est-ce envisagé ?

Pour terminer nous élu.e.s, mais aussi les membres de l'association citoyenne Saint Herblain En Commun formulons à nouveau comme propositions :

- De supprimer le plastique et les objets à usage unique dans tous les services gérés par les collectivités locales.
- D'inciter financièrement les commerces, et même permettre des autorisations d'ouverture en fonction de critères de non production de déchets, de réemploi, de réparation.
- D'inciter le système de la consigne pour les bouteilles et donc les moyens de nettoyages des bouteilles
- De concentrer les efforts à améliorer le tri et le traitement des déchets qui en valent vraiment la peine et qui sont le plus facilement et efficacement recyclables.
- De développer une communication honnête sur le recyclage c'est-à-dire qui ne passe pas sous silence les impacts négatifs.

Le bilan carbone de la filière métropolitaine (que nous vous avons demandé l'année dernière et que nous n'avons jamais reçu ; pourriez-vous donc nous le communiquer ?), la consommation de matières chimiques et d'eau, le taux de non recyclabilité des produits, le taux de perte de ressources, le taux de consommation de ressources vierges devrait être communiqué à la population afin de permettre une prise de conscience de chacun et chacune.

Merci pour votre écoute et surtout vos réponses.

